



**Conditions d'usage de la piste pour formations hors circulation
des catégories AM, A1, A2, A du permis de conduire
et pour la conduite des véhicules de la catégorie L5e**

Adresse :

Les formations citées ci-dessus au lieu sur la piste situé à **CIRCUIT KARTING 20620 BIGUGLIA**

Comment s'y rendre :

La piste se situe à environ 15 min de déplacement, en voiture, de l'auto-école.

Piste de motos privatisée et circuit sécurisé avec deux plateaux

Le lieu est équipé d'un bâtiment avec des sanitaires et permettant de se restaurer et de s'abriter.

Les dimensions des plateaux motos : 130 mètres de longueur sur 6 mètres de large sur un espace du circuit de karting de 3,5 hectares.

Formalités de rendez-vous :

Les prises de rendez-vous se font des bureaux.

Nombre de participants :

Le nombre de participants maximum par sessions de formation est de 3.

Notre parc moto pour votre formation se compose de :

- Quatre Yamaha MT-07 bridées au permis A2, une Yamaha MT-07 débridée.
- Une Yamaha 125 XSR pour le permis A1 et formation 7h125cc.
- Un scooter automatique 125cc pour le permis A1 boîte automatique et formation 7h125cc.
- Deux scooters MBK 50cc

L'équipement obligatoire en moto (lors de votre formation et de vos examens) :

Casque intégral homologué avec éléments blancs réfléchissants, une paire de gants moto estampillés CE, blouson moto résistant, une paire de chaussures montantes, pantalon épais.

Disponibilités de la piste : (voir convention de mise à disposition)